

# Résumé des caractéristiques du produit pour un produit biocide

**Nom du produit:** CINQ SUR CINQ ZONES TEMPEREES

**Type(s) de produit:** TP19 - Répulsifs et appâts

TP19 - Répulsifs et appâts

**Numéro de l'autorisation:** FR-2019-0092

**Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3:** FR-0013302-0002

## Table des matières

Informations administratives	1
1.1. Noms commerciaux du produit	1
1.2. Titulaire de l'autorisation	1
1.3. Fabricant(s) des produits biocides	1
1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)	1
2. Composition et formulation du produit	2
2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide	2
2.2. Type de formulation	2
3. Mentions de danger et conseils de prudence	2
4. Utilisation(s) autorisée(s)	3
5. Conditions générales d'utilisation	6
5.1. Consignes d'utilisation	6
5.2. Mesures de gestion des risques	7
5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement	7
5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage	8
5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage	8
6. Autres informations	8

## Informations administratives

### 1.1. Noms commerciaux du produit

CINQ SUR CINQ ZONES TEMPEREES  
CINQ SUR CINQ ZONES TEMPEREES FRANCE – EUROPE

### 1.2. Titulaire de l'autorisation

<b>Nom et adresse du titulaire de l'autorisation</b>	Nom	Laboratoire Chauvin
	Adresse	416 rue Samuel Morse CS 99535 34961 Montpellier Cedex 2 France
<b>Numéro de l'autorisation</b>	FR-2019-0092 1-2	
<b>Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3</b>	FR-0013302-0002	
<b>Date de l'autorisation</b>	23/07/2019	
<b>Date d'expiration de l'autorisation</b>	22/07/2029	

### 1.3. Fabricant(s) des produits biocides

<b>Nom du fabricant</b>	Laboratoire CHAUVIN
<b>Adresse du fabricant</b>	416 rue Samuel Morse - CS 99535 34961 Montpellier cedex 2 France
<b>Emplacement des sites de fabrication</b>	FABRICATION CHIMIQUE ARDECHOISE - LES ILES FERAYS 07300 Tournon cedex France

### 1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

<b>Substance active</b>	1320 - Éthyl butylacetylaminopropionate
<b>Nom du fabricant</b>	Merck KGaA
<b>Adresse du fabricant</b>	Frankfurter Strasse 250 64293 Darmstadt Allemagne
<b>Emplacement des sites de fabrication</b>	Merck S.L.U. Poligono Merck 08100 Mollet del Valles Espagne

## 2. Composition et formulation du produit

### 2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Éthyl butylacetylaminopropionate		Substance active	52304-36-6	257-835-0	25

### 2.2. Type de formulation

AL - Liquide destiné à être utilisé sans dilution

## 3. Mentions de danger et conseils de prudence

<b>Mention de danger</b>	<p>Liquide et vapeurs inflammables.</p> <p>Provoque une sévère irritation des yeux.</p> <p>Contient 2-hexyl-3-phenyl-2- propenal (trans &amp; cis), benzyl 2-hydroxybenzoate, (R)-p-mentha-1,8-diène, 3,7-dimethyl-6-octen-1-ol (citronellol). Peut produire une réaction allergique.</p>
<b>Conseils de prudence</b>	<p>Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.</p> <p>Se laver soigneusement après manipulation.</p> <p>EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX:Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.</p> <p>Si l'irritation oculaire persiste:Consulter un médecin.</p>

## 4. Utilisation(s) autorisée(s)

### 4.1 Description de l'utilisation

#### Utilisation 1 - Répulsifs contre les moustiques

<b>Type de produit</b>	TP19 - Répulsifs et appâts																				
<b>Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée</b>	Produit répulsif contre les insectes.																				
<b>Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)</b>	Nom scientifique: Aedes spp. Nom commun: - Stade de développement: Adultes  Nom scientifique: Culex spp. Nom commun: - Stade de développement: Adultes																				
<b>Domaine d'utilisation</b>	Other  Application cutanée																				
<b>Méthode(s) d'application</b>	Méthode d'application: Pulvérisation sur la peau Description détaillée: Pulvérisation sur la peau.																				
<b>Taux et fréquences d'application</b>	Taux d'application: 0,68 mg de produit / cm <sup>2</sup> de peau Dilution (%): 0 Nombre et fréquence des applications: 0,68 mg de produit / cm <sup>2</sup> de peau  Durée de protection : 5 heures en conditions tempérées  Fréquence d'application :  Enfant de 2 ans à 11 ans : 1 application par jour  Enfant à partir de 12 ans et adulte : 2 applications par jour  <table><thead><tr><th>Nb de pulvérisations</th><th>Tête</th><th>Par main</th><th>Par bras</th><th>Par jambe</th></tr></thead><tbody><tr><td>1 an</td><td>1-2</td><td></td><td>1</td><td>1-2</td></tr><tr><td>1 - 2 ans ( 2 ans)</td><td>1-2</td><td></td><td>1-2</td><td>1-2</td></tr><tr><td>2 - 5 ans</td><td>2-3</td><td></td><td>1-2</td><td>2-3</td></tr></tbody></table>	Nb de pulvérisations	Tête	Par main	Par bras	Par jambe	1 an	1-2		1	1-2	1 - 2 ans ( 2 ans)	1-2		1-2	1-2	2 - 5 ans	2-3		1-2	2-3
Nb de pulvérisations	Tête	Par main	Par bras	Par jambe																	
1 an	1-2		1	1-2																	
1 - 2 ans ( 2 ans)	1-2		1-2	1-2																	
2 - 5 ans	2-3		1-2	2-3																	

6 - 11 ans	2-3	2-3	3-4
Adulte et enfant à partir de 12 ans	5-6	2	4-5 6-7

**Catégorie(s) d'utilisateurs**

Grand public (non professionnel)

**Dimensions et matériaux d'emballage**

Bouteille avec un spray 75 mL en PEHD et PEBD / PP pour le tube plongeur à l'intérieur de la bouteille et PEBD pour le régulateur sur le spray et un capuchon en polypropylène Copolymère.

Bouteille avec un spray 100 mL en PEHD et PEBD / PP pour le tube plongeur à l'intérieur de la bouteille et PEBD pour le régulateur sur le spray et un capuchon en PP.

**4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques**

- Ne pas utiliser en conditions tropicales.

**4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques**

- Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 2

**4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement**

- Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 2

**4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage**

- Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 2

**4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage**

- Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 2

## 4.2 Description de l'utilisation

### Utilisation 2 - Répulsifs contre les tiques

<b>Type de produit</b>	TP19 - Répulsifs et appâts																				
<b>Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée</b>	Produit répulsif contre les insectes																				
<b>Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)</b>	Nom scientifique: Ixodes ricinus Nom commun: - Stade de développement: Adultes  Nom scientifique: Ixodes ricinus Nom commun: - Stade de développement: Nymphes																				
<b>Domaine d'utilisation</b>	Other  Application cutanée																				
<b>Méthode(s) d'application</b>	Méthode d'application: Pulvérisation sur la peau Description détaillée: Pulvérisation sur la peau																				
<b>Taux et fréquences d'application</b>	Taux d'application: 0,93 mg de produit / cm <sup>2</sup> de peau Dilution (%): 0 Nombre et fréquence des applications: 0,93 mg de produit / cm <sup>2</sup> de peau  Durée de protection de 4 heures en conditions tempérées  Fréquence d'application : Enfant de 2 ans à 11 ans : 1 application par jour Enfant à partir de 12 ans et adulte : 1 application par jour  <table><thead><tr><th>Nb de pulvérisations</th><th>Tête</th><th>Par main</th><th>Par bras</th><th>Par jambe</th></tr></thead><tbody><tr><td>2 - 5 ans</td><td>3-4</td><td></td><td>2-3</td><td>2-3</td></tr><tr><td>6 - 11 ans</td><td>3-4</td><td></td><td>3-4</td><td>4-5</td></tr><tr><td>Adulte et enfant à partir de 12 ans</td><td>7-8</td><td>2-3</td><td>5-6</td><td>8-9</td></tr></tbody></table>	Nb de pulvérisations	Tête	Par main	Par bras	Par jambe	2 - 5 ans	3-4		2-3	2-3	6 - 11 ans	3-4		3-4	4-5	Adulte et enfant à partir de 12 ans	7-8	2-3	5-6	8-9
Nb de pulvérisations	Tête	Par main	Par bras	Par jambe																	
2 - 5 ans	3-4		2-3	2-3																	
6 - 11 ans	3-4		3-4	4-5																	
Adulte et enfant à partir de 12 ans	7-8	2-3	5-6	8-9																	
<b>Catégorie(s) d'utilisateurs</b>	Grand public (non professionnel)																				
<b>Dimensions et matériaux d'emballage</b>	Bouteille avec un spray 75 mL en PEHD et PEBD / PP pour le tube plongeur à l'intérieur de la bouteille et PEBD pour le régulateur sur le spray et un capuchon en PP Copolymère.  Bouteille avec un spray 100 mL en PEHD et PEBD / PP pour le tube plongeur à l'intérieur de la bouteille et PEBD pour le régulateur sur le spray et un capuchon en PP.																				

#### **4.2.1 Consignes d'utilisation spécifiques**

- Ne pas utiliser en conditions tropicales.

#### **4.2.2 Mesures de gestion des risques spécifiques**

- Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 2

#### **4.2.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement**

- Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 2

#### **4.2.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage**

- Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 2

#### **4.2.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage**

- Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 2

### **5. Conditions générales d'utilisation**

#### **5.1. Consignes d'utilisation**



- Respecter les doses d'application du produit.
- Toujours lire l'étiquette ou la notice avant utilisation, et respecter toutes les instructions qui y sont indiquées.
- Prévenir le responsable de la mise sur le marché en cas de non efficacité du traitement.
- Retraiter en cas de contact avec l'eau sans dépasser le nombre maximum d'applications recommandé.
- La durée de protection est donnée à titre indicatif. Des facteurs environnementaux (température, vent...) peuvent modifier la durée de protection.
- Ne pas utiliser avec d'autres produits répulsifs.
- En cas d'application d'une protection solaire, attendre au moins 20 min après l'application de la protection solaire pour appliquer le produit CINQ SUR CINQ ZONES TEMPEREES.

## 5.2. Mesures de gestion des risques

- Appliquer le produit sur la peau et répartir uniformément avec les mains sur les zones suivantes :
  - o Adultes et enfants de plus de 12 ans : appliquer sur la tête,  $\frac{3}{4}$  des bras, les mains et la moitié des jambes.
  - o Enfants âgés de 2 à 11 ans : appliquer sur la tête,  $\frac{3}{4}$  des bras et la moitié des jambes.
- Ne pas pulvériser directement sur le visage. Pulvériser d'abord sur les mains et appliquer ensuite sur le visage.
- Pour les enfants âgés de moins de 12 ans, le produit doit être appliqué par un adulte.
- Ne pas appliquer sur les mains des enfants âgés de moins de 12 ans.
- Se laver les mains avant toute manipulation d'aliments.
- Tenir hors de portée des enfants.
- Éviter de respirer les vapeurs / aérosols.
- Utiliser uniquement à l'extérieur ou dans un endroit bien ventilé.
- Envisager l'utilisation de protection personnelle anti-vectorielle en combinaison avec un produit répulsif biocide.

## 5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

- En cas de contact avec les yeux : rincer abondamment les yeux à l'eau tiède en maintenant les paupières écartées puis continuer le rinçage sous un filet d'eau tiède pendant 10 mn. En cas de port de lentilles : rincer immédiatement à l'eau tiède puis enlever les lentilles s'il n'existe pas de contre-indication et continuer le rinçage sous un mince filet d'eau tiède pendant 10 mn. En cas de persistance des signes d'irritation ou d'apparition de troubles de la vision, consulter un médecin.
- En cas de contact avec la bouche : rincer abondamment avec de l'eau et contacter le centre antipoison ou appeler le 15/112.
- En cas de réaction cutanée, de rougeurs ou de douleurs persistantes après l'application du produit, contacter le centre antipoison ou consulter un médecin.
- En cas d'inhalation de fortes concentrations : mettre au repos en position demi-assise ; en cas d'apparition de symptômes, contacter le centre antipoison ou appeler le 15/112.
- En cas de troubles de la conscience, placer le sujet en position latérale de sécurité (couché sur le côté) ; appeler le 15/112. Ne pas faire boire ni vomir.
- Garder l'emballage et/ou la notice à disposition.

#### **5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage**

- Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (évier, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.
- Ne pas réutiliser le flacon pour un autre usage.
- Eliminer tous les déchets de produit et contenants dans des circuits de collectes appropriées.

#### **5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage**

- Durée de conservation : 3 ans.

#### **6. Autres informations**

- Le nombre de pulvérisations indiqué sur l'étiquette devra être adapté à la dose autorisée.